



TARIFS POUR L'ANNEE 2017-2018

CONTRIBUTION MENSUELLE AU PRORATA DES MOIS DE PRESENCE

Catégorie	Cycle I – Matinée	CP / CEI		
		Cycle I	Cycle II	Cycle III
1	16.41 €	36.44 €	34.66 €	34.66 €
2	21.13 €	48.00 €	47.51 €	47.50 €
3	37.24 €	65.20 €	64.60 €	64.60 €
4	44.90 €	74.60 €	74.00 €	74.00 €
Fournitures scolaires	2.00 €	2.00 €	5.00 €	5.00 €

FRAIS ANNEXES ANNUELS (Les frais annexes sont dus pour l'année):

Carnet de correspondance, carte d'entrée et de sortie, relevés de notes, bulletins, photocopies, cahiers d'appel, animation pastorale, psychologue, responsabilité civile, fournitures pour activités, timbres.

	<u>Par an</u>	<u>Par mois</u>
- Cycle I	177,00 €	17,70 €
- Cycle II	202,00 €	20,20 €
- Cycle III	197,00 €	19,70 €
- Contribution des familles aux travaux de rénovation	30,00 €	3,00 €
- Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Catholique (1 par famille):	20,00 €	2,00 €
- Photo (Si vous ne souhaitez pas la photo, elle sera déduite automatiquement de la facturation, dès le retour de la pochette)	19,00 €	1,90 €
- Garderie du matin (maternelle, primaire de 7 h 30 – 8 h 15)	194,00 €	19,40 €
- Garderie maternelle 16h15 – 18h00	332,00 €	33,20 €
- Etude surveillée primaire 16h45 – 18h00	347,00 €	34,70 €
- Etude dirigée à l'année 16h45 – 18h00	416,00 €	41,60 €
- Garderie (maternelle, primaire, de 18 h à 18 h 30)	138,00 €	13,80 €
- Carte d'étude	36 € les 10 séquences	
- Sorties pédagogique	70,00 €	7,00 €
- Fichiers (unique) élèves	30,00 €	3,00 €

Tout retard après 18 h 30 sera facturé. Pour les enfants de moins de 7 ans, les garderies et études ouvrent droit à un crédit d'impôt. Demander justificatifs auprès du service comptable.

Des aides peuvent être consenties par des organismes sociaux :

Aide à la cantine pour les rouennais dossier à retirer à la comptabilité

FRAIS DE DEMI-PENSION :

	Demi-Pensionnaire	Repas Occasionnels	Nombre de repas à définir suivant calendrier
Maternelles, CP :	5.25 €	5.67 €	
CE, CM :	5.52 €	6.30 €	

Parapher.....



CALCUL CATEGORIE FACTURE

Joindre obligatoirement une copie de votre avis d'imposition 2016

NOM de l'élève	PRENOM de l'élève	CLASSE 2017/2018

Pour bénéficier de la contribution dégressive, calculez votre catégorie selon les indications ci dessous :

1. Prendre le **REVENU FISCAL DE REFERENCE** indiqué sur votre avis d'imposition **2016 (revenus de l'année 2015)**

2. Indiquer le nombre de personnes composant la famille, en comptant toujours 2 parents et les enfants à charge

3. Diviser 1 par 2

Le montant 3 obtenu vous permet de déterminer votre catégorie

TRANCHES	CAT
Plus de 6 600 €	4
de 4 801 € à 6 599 €	3
de 3 501 € à 4 800 €	2
Moins de 3 501 €	1

Parapher.....